



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

EXERCICE 2026

1. Autorité contractante

L'Institut National de la Statistique (INS), Établissement Public à caractère Administratif (EPA), placé sous la tutelle technique du Ministère du Plan, de la Coopération Internationale et du Développement, informe le public qu'il envisage, au titre de son Plan de Passation des Marchés (PPM) pour l'exercice 2026, de lancer plusieurs appels à concurrence.

2. Objet de l'avis

Le présent Avis Général de Passation des Marchés a pour objet d'informer les candidats potentiels (entreprises, groupements de cabinets et prestataires de services) de la programmation des marchés que l'INS prévoit de passer au cours de l'année 2026.

3. Nature des Marchés

Les acquisitions sont réparties en plusieurs catégories, notamment :

A. Fournitures et Services Courants

- Acquisition de fournitures de bureau, petits matériels et consommables ;
- Acquisition de mobilier de bureau et équipements techniques spécialisés ;
- Fourniture de matériels informatiques et consommables associés ;
- Conception et pose des affiches publicitaires ;
- Production des spots audiovisuels
- Acquisition de petits outillages et fournitures d'atelier ;
- Maintenance et entretien du parc automobile (véhicules et motos) ;
- Maintenance corrective et préventive des équipements informatiques et du réseau ;



- Services d'assurances (Flotte automobile et couverture santé du personnel) ;
- Fourniture d'accès internet haut débit et services de télécommunications.

B. Prestations Intellectuelles

- Recrutement d'un cabinet pour les études techniques architecturales du siège de l'INS ;
- Recrutement d'un cabinet pour la conception et la mise en place d'un Système Intégré d'Informations Statistiques ;
- Sélection d'un consultant pour le renforcement des capacités en management d'équipe et en rédaction administrative;
- Recrutement d'un expert pour la formation avancée du personnel logistique sur le logiciel Excel ;
- Sélection de cabinets spécialisés pour l'établissement du référentiel des prix unitaires des infrastructures de construction ;
- Recrutement d'un cabinet pour le développement d'un Système Intégré de Gestion (SIG) de l'INS.

C. Travaux :

- Construction du siège de l'INS ;
- Travaux de réparation et d'entretien des bureaux

4. Mode de Passation

Les marchés seront passés conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics en vigueur en République de Guinée, selon les procédures suivantes :

- Appel d'Offres Ouvert (National ou International) ;
- Demande de Cotations (DC) ;
- Consultation Restreinte ou Procédures dérogatoires (après autorisation préalable des autorités habilitées)

5. Participation des Candidats

Les opérateurs économiques légalement constitués et remplissant les conditions d'éligibilité requises sont invités à manifester leur intérêt. Les avis spécifiques (Avis d'Appel d'Offres, Sollicitations de Manifestation d'Intérêt) seront publiés progressivement tout au long de l'année.



BP : 221 : Tel : (224) 620 86 13 27 ; Rue KA. 020 kaloum ; Conakry – République de Guinée.
 Email : makan.doumbouya@insguinee.org . Site Web : www.stat-guinee.org



6. Lieux de Publication

Les avis spécifiques seront consultables via les canaux suivants :

- Journaux d'annonces légales et Journal Officiel des Marchés Publics ;
- Tableau d'affichage à la Cellule de Passation des Marchés d de l'INS ;
- Sites web officiels : **www.stat-guinee.org** et celui de l'**ARMP**.

7. Informations Complémentaires

Pour toute information supplémentaire relative au programme prévisionnel de passation, les candidats peuvent s'adresser à :

Direction Générale de l'INS

Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP)

Quartier Koulewondy, Rue Momo Joe – Conakry (Marché Niger)

Tél : (+224) 622 14 91 07 E-mail : cpmpins@gmail.com

Conakry le 1er avril 2026

Le Directeur Général



Dr Makan DOUMBOUYA



BP : 221 ; Tel : (224) 620 86 13 27 ; Rue KA. 020 kaloum ; Conakry – République de Guinée.
Email : makan.doumbouya@insguinee.org . Site Web : www.stat-guinee.org

